

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Séance du 23 Mars 2023

Nombre de membres en exercice	13	Contre	Pour	08
	07			00
	08			00
Nombre de membres présents				
Nombre de suffrages exprimés				
Voies				

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ INTERCOMMUNAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF du SITS Charost - St Florent/Cher

Le SITS de Charost - St Florent/Cher, réuni sous la présidence de **M. Gilles GONTHIER**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par **Mme LOZACH-SIRET Colette**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		116 784,11 €		105 058,53 €	- €	221 842,64 €
Opérations de l'exercice	246 588,72 €	244 942,52 €	83 031,55 €	95 937,22 €	329 620,27 €	340 879,74 €
Totaux	246 588,72 €	361 726,63 €	83 031,55 €	200 995,75 €	329 620,27 €	562 722,38 €
Résultat de clôture		115 137,91 €		117 964,20 €		233 102,11 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement
des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

115 137,91 €

au Compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;

au Compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, au débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Étaient présents :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost - M. GONTHIER (Titulaire) de Civray - Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan - Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou - M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy - Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais - Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Étaient excusés :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery - Mme ALOUDAR (Titulaire) de Poisieux - M. BONNET (Titulaire) de Primmelles.

Étaient absents :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy - M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix - Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Ont donné leur pouvoir :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery à M. GONTHIER (Titulaire) de Civray

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,

Saint Florent/Cher, le 27 Mars 2023

J. TRAMUNT

Secrétaire de séance

Au registre sont les signatures

Gilles GONTHIER

Vice Président du SITS

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

ID : 018-251801114-20230323-003_23_03_2023-BF

